ESCPAU BUSINESS SCHOOL FOR TOMORROWERS®

LES ASSURANCES EN IMMOBILIER

IMM3

Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s).

Pré-requis

Professionnel de l'immobilier en activité.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Connaitre en matière d'assurance les obligations du locataire, du propriétaire occupant et de la copropriété.
- Comprendre la nouvelle convention IRSI (applicable depuis le 01 juin 2018) et les changements engendrés pour les différents acteurs de l'immobilier (agents immobiliers, propriétaires, locataires, syndics, experts, assurances).
- Comprendre le mécanisme de l'assurance vie / assurance décès et pouvoir conseiller son client lors d'un investissement immobilier.

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès : Entretien
- Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 6 mois

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de session.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur…)

Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Quizz d'évaluation.
- Cette formation valide 14 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016. Elle inclut les 2 heures obligatoires sur le code de déontologie

Durée

2 jours, soit 14 heures.

Tarif

550 € HT soit 550 € TTC à Pau

600 € HT soit 600 € TTC à Bayonne

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

Alexandra DICHARRY au 05 59 92 33 46 ou alexandra.dicharry@esc-pau.fr

PROGRAMME

Introduction

Fondamentaux sur la MRH, PNO et MRI et rappel sur l'assurance DO et décennale

L'assurance PNO rendue obligatoire par la Loi Alur
Les mécanismes de la sinistralité : les obligations et les droits

- Propriétaire non occupant
- Locataire
- Syndicat des copropriétaires représenté par son Syndic

Les apports de la convention IRSI, et la persistance de la convention CIDRE dans certaines situations.

Déontologie au regard de notre intervention en qualité de prescripteur.

Fondamentaux sur la Prévoyance, l'assurance décès, l'assurance vie, la temporaire décès, la couverture du risque invalidité.

Assurance Vie

Comprendre l'assurance vie

Les avantages de l'assurance vie

- Patrimonial
- Fiscal

Situation civile et assurance vie

- Marié
- Pacsé
- Autres situations

L'utiliser pour un prêt in fine

Un revenu d'assurance vie et d'investissement immobilier